

Formation Conduite en sécurité de ponts roulants

PUBLIC CONCERNE

Toute personne expérimentée ou non, appelée à utiliser, dans l'exercice de sa profession, des palans ou des ponts roulants.

PRE-REQUIS

Aptitude médicale et être âgé de 18 ans et plus.

Français lu, écrit et parlé

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable d'appliquer les règles de sécurité liées à l'utilisation d'un palan ou d'un pont roulant et connaître les opérations simples d'élingage tant sur le plan théorique que pratique.

DUREE

1 à 2 jours suivant le type d'appareil et l'expérience des stagiaires.

CONTENU

Théorie

Réglementation

- ✓ *Les obligations du constructeur*
- ✓ *Les obligations de l'employeur*
- ✓ *La responsabilité du conducteur*

Les ponts roulants

- ✓ *Constitution d'un pont roulant*
- ✓ *Principaux accessoires*

Les principaux risques

- ✓ *Risques liés à l'utilisation d'un pont roulant*
- ✓ *Risques liés à la manutention des charges*

Vérifications et maintenance

- ✓ *Les équipements et dispositifs de sécurité*
- ✓ *Vérifications*

Consignes de sécurité et règles de mise en œuvre

- ✓ *L'adéquation en fonction des travaux*
- ✓ *Technique de conduite*
- ✓ *La conduite à tenir en cas d'accident*
- ✓ *Les équipements de protection individuels*

Pratique

*Essai de différents mouvements à vide.
Levage de charges.
Mouvements et positionnements de précision.
Rattrapage du balancement de la charge.*

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- ✓ Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire
- ✓ Remise aux stagiaires de documents écrits,
- ✓ Délivrance, si résultat favorable, d'un certificat permettant la remise d'une autorisation de conduite par l'employeur en application de l'article R233-13-19 du Code du Travail.